



Berchem-Sainte-Agathe, le 15 octobre 2015

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2015

Objet : Conseil communal du 24.09.2015 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Christian BOUCQ, Conseiller communal, concernant l'école « Les Lilas ».

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Concernant le premier objectif, le nombre de places remplies et réellement occupées aux Lilas en date du 17 février est de 228 enfants. Il ne reste plus de places vacantes au sein de l'ensemble de nos écoles.

Concernant l'information reçue par les parents sur l'inclusion, ceux-ci sont invités à contacter directement la direction pour toutes questions complémentaires.

Des séances d'information des enseignants ont eu lieu depuis le début de l'année 2015 afin de savoir quels enseignants étaient intéressés par l'inclusion pour venir travailler dans la nouvelle école tout en leur expliquant que l'année 2015-2016 serait une année de formation pour démarrer en septembre 2016.

Le centre PMS et le PSE ont également été rencontrés ainsi que l'association des parents par rapport à ce sujet. Une séance de travail a déjà eu lieu avec le CECP et d'autres sont programmées à ce sujet.

Concernant les voisins, ils seront invités comme les autres berchemois à visiter l'établissement et il sera répondu à leurs interrogations. Jusqu'à présent, leur seule question était de s'assurer que nos enseignants n'utiliseraient pas le parking de leur résidence.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Pour le Secrétaire communal,
Le 1^{er} Conseiller délégué,

Sandra GOEGEBEUR

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE